

Procès-verbal de l'assemblée publique  
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)  
Le vendredi 12 août 2022, à 9 h  
Par visioconférence  
[Webdiffusion de l'assemblée en différé](#)

---

## PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence  
M. Georges Bourelle, vice-présidence  
M. Laurent Desbois, vice-présidence  
M. Alan DeSousa, membre  
M. Benoit Gratton, membre  
Mme Virginie Journeau, membre  
M. Sylvain Ouellet, membre  
Mme Anne-Marie Sigouin, membre

## ABSENCES

M. Alex Bottausci, membre  
Mme Lisa Christensen, membre  
Mme Nathalie Goulet, membre  
Mme Vicki Grondin, membre

**Le quorum est atteint.**

---

### 1. Ouverture de la séance

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 02. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui assistent à cette assemblée qui clôt l'étude publique sur le rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Les recommandations que les commissaires souhaitent adresser à l'Administration seront lues et adoptées.

Il invite ses collègues commissaires à se présenter et excuse l'absence de membres.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le président décrit le déroulement prévu de l'assemblée et soumet la proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission.

Sur une proposition de M. Benoit Gratton, appuyée par M. Alan DeSousa, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 18 mai, du 9 et du 15 juin et du 5 juillet 2022

Le président invite ses collègues à procéder à l'adoption des procès-verbaux des assemblées publiques consacrées aux consultations prébudgétaires 2023.

Sur une proposition de M. Alan DeSousa, appuyée par Mme Anne-Marie Sigouin, les procès-verbaux des assemblées publiques du 18 mai, du 9 et du 15 juin et du 5 juillet 2022 sont adoptés à l'unanimité.

#### **4. Lecture des recommandations**

Le président fait lecture des constats et des 4 recommandations formulées par la Commission (Annexe 1).

#### **5. Adoption des recommandations**

Suivant la lecture des recommandations, le président propose aux commissaires de procéder à leur adoption.

Sur une proposition de M. Laurent Desbois, appuyée par M. Georges Bourelle, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

#### **6. Période de questions et commentaires du public**

Le président rappelle qu'un formulaire en ligne a été ouvert sur le site de la Commission pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de transmettre leurs questions et commentaires à la Commission. Aucune question n'a été reçue.

#### **7. Période de commentaires des membres de la Commission**

Aucun.

#### **8. Levée de l'assemblée**

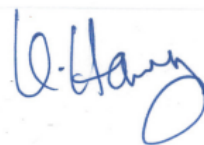
Avant de lever la séance, le président remercie ses collègues, ainsi que l'équipe du Bureau du vérificateur général et la Vérificatrice générale, Mme Michèle Galipeau.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 9 h 12.

**ADOPTÉ LE :**            14 décembre 2022



Pierre Lessard-Blais  
Présidence



Virginie Harvey  
Coordonnatrice - soutien aux commissions  
permanentes

## ANNEXE 1

### COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

#### RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

#### RECOMMANDATIONS

La Commission sur les finances et l'administration a entendu la Vérificatrice générale, Mme Michèle Galipeau, et les membres de son équipe lors de l'étude publique du rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Les commissaires souhaitent souligner la contribution de Mme Galipeau, qui entame la septième et dernière année son mandat, et rappellent que les travaux du Bureau du vérificateur général de Montréal favorisent l'adoption des meilleures pratiques au sein de l'administration municipale et permettent d'optimiser la gestion des fonds publics.

Au terme de l'étude publique, la Commission formule les constats et recommandations suivants à l'Administration :

#### **1. Considérations générales sur la qualité de la gestion des fonds publics par le Bureau du Vérificateur général de Montréal**

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2021 du Bureau du vérificateur général de Montréal (BVG) fait le suivi de 471 recommandations, rassemble 9 rapports d'audit financier, 8 audits de performance et de conformité aux lois et règlements, 1 test d'intrusion logique et 2 redditions de comptes;

CONSIDÉRANT que la poursuite du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) du gouvernement du Québec, rattaché au contexte pandémique, et de la mise en application des exigences rehaussées de la norme révisée NCA 540, ont continué de teinter les travaux d'audits financiers du Bureau du vérificateur général en 2021;

CONSIDÉRANT que la vérificatrice générale se dit préoccupée par la pénurie de personnel d'expérience dans d'autres services de la Ville impliqué dans ce processus;

CONSIDÉRANT la qualité et la rigueur du rapport annuel du BVG;

CONSIDÉRANT l'approche à la fois constructive et basée sur la collaboration et l'amélioration des processus du BVG;

La Commission recommande à l'Administration d'

**R-1.** Endosser les constatations et les recommandations du rapport du Bureau du vérificateur général de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

## **2. Mise en application des recommandations du Bureau du vérificateur général de Montréal**

CONSIDÉRANT que l'amélioration continue des institutions et de leur performance ainsi qu'une reddition de comptes efficace et transparente de la fonction publique sont indispensables à une saine démocratie, et contribuent à la confiance des citoyennes et des citoyens;

CONSIDÉRANT que malgré de nouvelles mesures mises en place par l'Administration municipale, le BVG constate que la majorité des engagements des unités d'affaires n'est pas honorée;

CONSIDÉRANT que le BVG a révisé ses propres pratiques à cet égard, et qu'il s'est impliqué dans la formation des intervenantes et intervenants des unités d'affaires;

CONSIDÉRANT que le BVG recommande à la Direction générale, pour une cinquième année consécutive, de se doter d'indicateurs de suivi des engagements des unités d'affaires à l'égard de l'application des recommandations;

CONSIDÉRANT que le Bureau du Vérificateur général a fourni en mai 2022 aux unités d'affaires de la Ville une lettre contenant les recommandations en cours d'application et qui accusent un retard depuis trois années ou plus, et que le BVG présentera, à la fin de l'année 2022, un portrait juste et actualisé des recommandations en retard;

La Commission recommande à l'Administration de:

**R-2.** Dans l'étude publique du budget de chaque unité d'affaires, identifier les ressources financières et humaines nécessaires ainsi que les outils adéquats afin d'augmenter davantage le taux de mise en œuvre des recommandations du Bureau du Vérificateur général dès cette année;

**R-3.** Soumettre à la Commission une synthèse présentant le portrait global et actualisé des recommandations non réalisées, par unités d'affaires, afin d'en faciliter le suivi par la Commission;

**R-4.** Élaborer un mécanisme qui lie la mise en œuvre des recommandations de la vérificatrice générale aux priorités de la Direction générale et à l'évaluation annuelle du directeur général et des gestionnaires.

\*\*\*\*\*

*Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique qui s'est tenue le 12 août 2022.*